



COMMUNIQUE RADIO

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur informe la communauté universitaire que conformément aux **Très Hautes Instructions de MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE** formulées au cours de son discours d'investiture, et relatives aux sélections au cycle doctoral, les Vice-Chancellors et Recteurs des Universités d'Etat ont procédé le 24 mars 2026 au recrutement de 600 étudiants au cycle doctoral.

Cette reprise qui constitue la preuve de l'engagement constant du Président de la République à œuvrer pour l'éducation, la formation de la jeunesse camerounaise et Africaine a conduit à la mise sur pied par Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, d'une **Commission Nationale de la Formation Doctorale au Cameroun**.

Cette Commission a comme principales missions d'harmoniser les modalités de sélection et de formation en cycle de doctorat ; fixer une date de l'ouverture et de clôture de la sélection en cycle de doctorat ; déterminer les domaines prioritaires de la recherche, suivant la stratégie nationale de développement ; fixer un quota annuel national de sélection en thèse ; répartir le quota annuel de sélection en thèse entre les Institutions Universitaires ; tenir un fichier national du nombre d'étudiant(s) encadré(s) par enseignant ; etc.

La Communauté Universitaire et l'ensemble des Chefs des institutions universitaires nationales adressent continuellement leurs sincères remerciements à Monsieur le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, qui ne cesse d'œuvrer pour le rayonnement de l'enseignement supérieur au Cameroun.



Jacques Fame Ndonga